



JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE

2000 ANNEE 2006

N°103

ROBERT BORREL, MAIRE D'ANNEMASSE ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2006



Janvier • Février 2006

SEPTEMBRE 2006, ANNEMASSE DÉFILE A LYON

Page 3

ACTUALITÉ

Maison des Sports

Page 12

CULTURE

Barbe Bleue à Annemasse !

Page 13

JEUNESSE

La restauration scolaire

Pages 7 à 10

DOSSIER : PLU

Votre vision d'Annemasse

Toute l'actualité d'Annemasse sur www.mairie-annemasse.fr



Mesdames et Messieurs,
Chers Annemassiens,

La presse vous a appris que j'avais confirmé mon départ de la mairie, à la fin de l'actuel mandat. C'est raisonnable pour moi, étant donné mon âge (je suis né le 25 janvier 1934). Certes, il arrive que des élus sollicitent des mandats à un âge plus avancé encore. Sans les critiquer le moins du monde, je ne souhaite pas prolonger ma candidature au-delà de mon âge actuel ; je craindrais d'être taxé d'acharnement à me faire réécrire et d'incapacité à vivre sans mandat.

Je saurai, comme toute autre personne, occuper utilement ma retraite, lorsqu'elle viendra. Mais il est vrai que j'ai beaucoup aimé ce travail de maire, proche de vous, de vos préoccupations, et qui m'a permis de connaître un nombre très élevé d'Annemassiennes et d'Annemassiens. Cela a été pour moi très stimulant de travailler à l'évolution de cette ville, et je le ferai encore, jusqu'au dernier jour de mon mandat.

Cette ville était en grande croissance dès les années 1960, mais elle n'était pas organisée pour y faire face ; ses structures étaient encore celles d'une bourgade. Or, il était évident qu'on ne reviendrait jamais à la situation rurale dont certains avaient la nostalgie. Il fallait donc délibérément choisir de faire d'Annemasse une vraie ville et de lui donner, pour ses voisines et pour elle, le rôle moteur qui manquait dans cette région française trop fortement tributaire de Genève. **Ce travail de développement et d'indépendance est la marque même de ce que j'ai voulu faire, avec mes équipes successives, depuis 30 ans.**

Développer l'économie, créer des emplois, faire muter une ville autrefois artisanale vers un univers de création et de services, tel était le premier pari, en bonne partie gagné grâce à la Maison de l'Économie et à l'unité intercommunale.

Le second pari consistait à casser les clivages sociaux, à mêler les quartiers populaires et les quartiers plus traditionnellement aisés, à créer des cultures pour tous et à les populariser, à veiller à l'éducation et à la bonne intégration civique. C'était la partie la plus difficile. **Avec l'aide d'innombrables associations** et en prenant appui sur les institutions éducatives et sociales, ce pari est lui aussi en voie de réussite.

L'urbanisme est une conséquence de tous ces développements. Loger les gens dans un milieu urbain viable, cela exige la qualité des constructions, le redimensionnement des loisirs et de la culture, l'amélioration des transports, etc. C'est un travail jamais achevé, où les chantiers se succèdent sans s'arrêter jamais. La ville s'est embellie peu à peu, en changeant ses habitudes et en créant des doutes parfois, mais tout est fait avec logique et à **partir de plans d'ensemble concertés**, ce qui garantit à toutes ces évolutions d'être acceptées par le plus grand nombre.

Je vais continuer deux années encore, en attendant que d'autres prennent le relais : le quartier qui fait face à l'église Saint-André s'achève ; celui de Chablais-Gare va commencer, celui de l'Étoile Gare se prépare activement, en liaison avec Ambilly et Ville-la-Grand. La Communauté de Communes encourage sur tout son territoire des arrivées d'institutions et de services nouveaux, et l'ARC (Association Régionale de Coopération) a été créée pour que le pays de Gex et la Haute-Savoie du Nord parlent d'une seule voix, lorsqu'ils débattent avec nos amis genevois. Plusieurs contrats transfrontaliers sont à l'étude. **C'est le résultat d'un long travail, avec une orientation qui est restée constante** et dont les résultats sont visibles pour ceux qui s'intéressent à la vie publique. Merci à tous ceux-là d'avoir compris qu'Annemasse et son agglomération traversaient une étape importante dans leur histoire, et de m'avoir soutenu.

Robert BORREL, Maire d'Annemasse

A propos du JIM...

En 2006, le JIM continue son évolution. Il y a une année, il prenait de la couleur.



Aujourd'hui il se présente à vous agrandi : le JIM passe à **16 pages**. Cet espace supplémentaire

permet d'améliorer encore votre information : plus d'articles, plus de thèmes, plus d'illustrations.

Il a été reconnu, dans le cadre des travaux du Forum 21, comme un outil de communication essentiel.

De nouvelles rubriques renforcent cette vocation.

Au cours de l'enquête d'opinion menée auprès des lecteurs du JIM, vous avez manifesté un intérêt particulier pour le **Dossier**. Beaucoup d'entre vous ont exprimé le souhait d'un **traitement plus approfondi** de ce dernier. Désormais, cet élément central de votre journal vivra sur quatre pages.

Enfin, il s'agit de consacrer, dans le respect total de la loi de 2002 relative à la démocratie de proximité, un **espace supplémentaire à l'expression libre des élus**, qu'ils appartiennent à

la minorité ou à la majorité; le partage se faisant selon des critères équitables et précis. Que cette nouvelle version vous apporte satisfaction et intérêt.

Dominique LACHENAL
Maire adjoint chargée de la
Communication

Sommaire

Édito

3 Actualité

- Maison des Sports 2008
- Bernadette Laclais à Annemasse
- Participez à la Biennale de la Danse 2006
- Plan de Circulation : un bilan satisfaisant
- A propos de l'US Annemasse
- Des fresques pour décors urbains

7 Dossier

Enquête PLU : les Annemassiens et leur ville

11 Vie quotidienne

Le Plan de Viabilité Hivernale

12 Culture

- Le Groupe Grenade en Barbe Bleue
- La Villa du Parc accueille Alexia Turlin

13 Jeunesse

Restaurants scolaires : bien manger, cela s'apprend

14 Annemasse Pratique Expression politique

Majorité Municipale

15 Expression politique

Groupes minoritaires du Conseil Municipal

16 Agenda Flash Back

Maison des Sports : au service des clubs

Edifié en lieu et place de l'actuel gymnase du Beulet, le futur complexe sportif devrait ouvrir ses portes au printemps 2008.



Le chantier de réalisation de la future Maison des Sports est lancé. Les travaux ont commencé au mois de novembre, pour une durée prévisionnelle de 30 mois.

Construit à l'angle de l'avenue de Verdun et de la rue du Beulet, ce nouvel équipement comprendra **trois entités distinctes** :

- un gymnase de plus de 1200 m² avec 500 places dans les gradins
- trois salles omnisports (d'une superficie allant de 200 à 500 m²), à usage des scolaires en journée et des sportifs en soirée, et une salle de musculation de 150 m²
- la Maison des Sports proprement dite où seront installés l'Office Municipal des Sports (OMS), le siège des associations affiliées à l'OMS, des locaux pour le Service

Municipal des Sports, une salle multimédia, une bibliothèque...

Quant au parking, il sera créé en surface sur le terrain « Gojon », à l'angle de la rue du Beulet et de la rue de Malbrande.

126 places de stationnement seront aménagées en fin d'opération.

Deux phases de travaux

Pour que le gymnase du Beulet reste le plus longtemps possible accessible aux activités scolaires et associatives, deux phases de travaux sont au programme : La première, lancée début novembre, consiste dans un premier temps à démolir

les vestiaires du gymnase du Beulet. Sont ensuite au programme, la réalisation de la Maison des Sports, des quatre salles d'entraînement et des vestiaires pour l'ensemble du futur complexe. **Cette première phase devrait être achevée en juin 2007.** Débutera alors la construction du nouveau gymnase (48x26m) en lieu et place de l'équipement actuel. L'ouverture et l'inauguration au public du complexe sportif sont prévues au printemps 2008.

Un lieu de partage et de rencontre

Cet équipement aura une **triple vocation** : accueillir le

public tout en favorisant la rencontre entre les pratiquants et les non-pratiquants, faciliter l'exercice du sport, et regrouper les associations sportives dans un seul et même bâtiment.

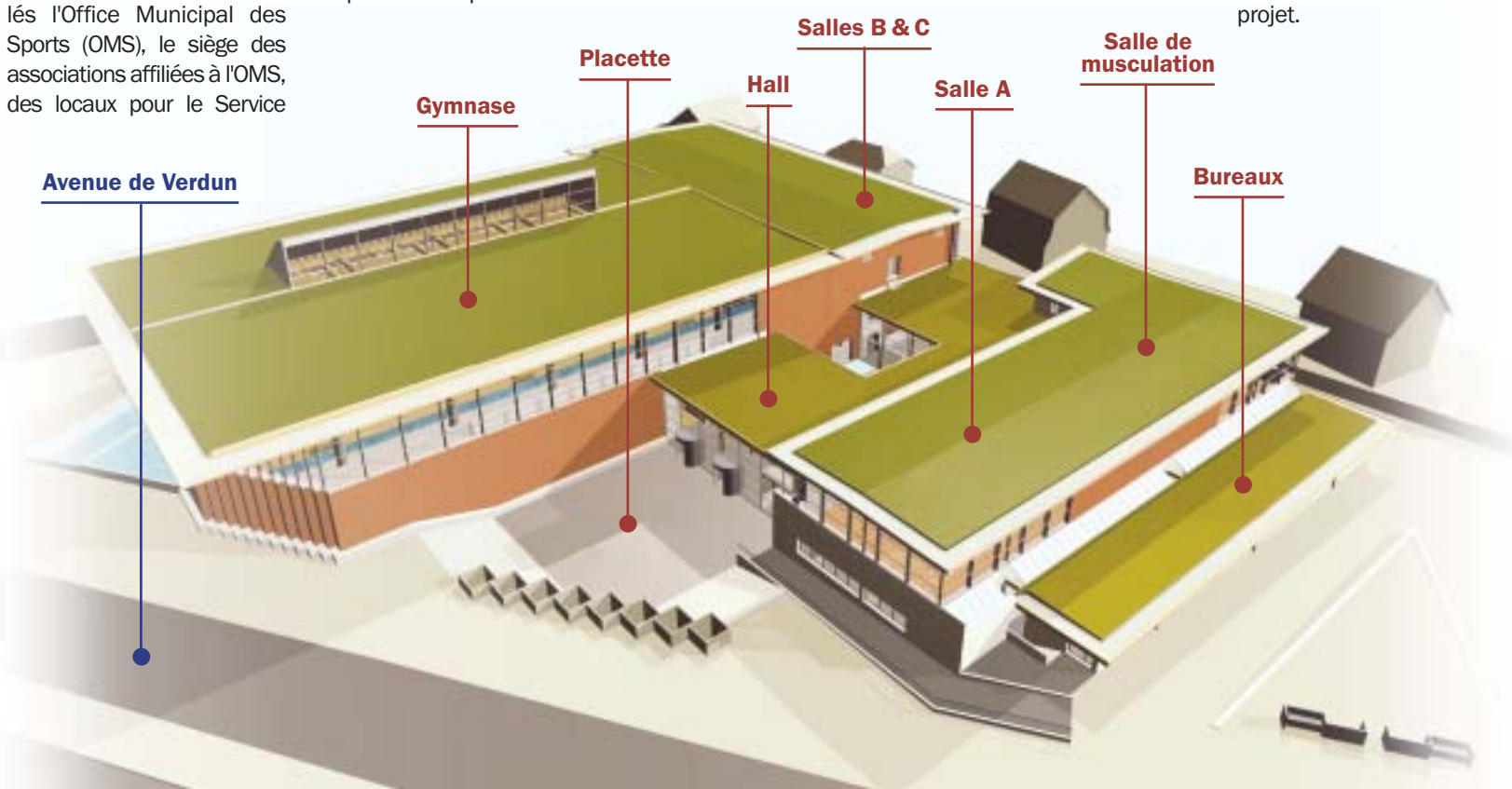
« En favorisant le contact entre les sportifs, nous souhaitons créer une dynamique qui soit un vecteur de réussite » explique Bernard Couty, maire-adjoint chargé des Sports.

« La Maison des Sports doit être un outil au service du sport. Nous avons donc consulté toutes les associations appelées à fréquenter le lieu afin de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins » rappelle t-il.

L'OMS aura un rôle prépondérant puisqu'il sera chargé de « faire vivre » ce nouvel équipement qui doit avant tout être un espace d'échanges et de rencontres.

« Notre mission sera de gérer la Maison des Sports proprement dite, de fédérer l'ensemble de nos clubs au sein de ce nouvel espace. Tous y installeront notamment leur siège social » précise Marc Demars, président de l'OMS.

Le montant prévisionnel des travaux est de 9 161 290 euros TTC. La Ville d'Annemasse veillera à **respecter la charte de la haute qualité environnementale** préconisée par l'Agenda 21 et mise en œuvre pour ce projet.



Visite officielle de Bernadette Laclais

Vice-présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes chargée des Affaires Culturelles, Bernadette Laclais était à Annemasse le 13 décembre dernier pour réaffirmer le soutien de la Région à Château Rouge.

Château Rouge et la Région Rhône-Alpes renforcent leur partenariat. C'est dans les salons de l'Hôtel de Ville que s'est déroulée, le 13 décembre dernier, la signature officielle de la convention « **Scène régionale Rhône-Alpes** » entre Pierre Goyard, Président de Château

Rouge et Bernadette Laclais, Vice-Présidente du Conseil Régional. Cette convention renouvelle d'abord pour **trois ans** le soutien de la Région au centre culturel annemassien. Elle réaffirme surtout la place de Château Rouge dans **le réseau des scènes régionales** dont la vocation consiste à favoriser la diffusion, la créa-

tion, et la promotion. « *Château Rouge a la particularité d'associer harmonieusement les musiques actuelles et une approche pluridisciplinaire du spectacle vivant, tout en se préoccupant de mêler tous les publics* » a rappelé Bernadette Laclais. « *C'est un lieu culturel fort au sein du territoire Genevois Haut-Savoyard* » a-t-elle ajouté.

Le 17 septembre, Annemasse participera au Défilé de la Biennale de la Danse de Lyon.

Dès à présent, tous les Annemassiens (à partir de 10 ans) sont invités à se rassembler autour de ce projet commun. **Des ateliers et des stages sont d'ores et déjà en place dans toute la ville.** Novices ou initiés, **n'hésitez donc pas à nous rejoindre.** Votre participation est évidemment gratuite.

Stage de danse

MJC Sud

du **27 février** au **3 mars** (14h30-17h30)

MJC Centre

du **27 février** au **3 mars** (9h30-12h30)

Château Rouge

18 mars (14h-17h), **20 avril** et **11 mai** (19h-22h)

Stage de char et costumes

Tous les samedis (10h-19h), hors vacances scolaires, **jusqu'au 22 avril, du 21 au 24 février** et du **27 février** au **3 mars**

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

MJC Sud - Centre - Romagny & Château Rouge



En plus d'une vraie reconnaissance pour l'équipe dirigée par Jacques Maugéin, et au-delà, pour **la politique culturelle poursuivie par la Ville**, cette nouvelle convention implique une augmentation conséquente de la subvention régionale. De 80 000 euros, elle passera à 110 000 euros annuels les trois prochaines années. Pour Bernadette Laclais, cette visite a aussi été l'occasion de rencontrer les acteurs culturels de la ville. Après avoir répondu à leur nombreuses interrogations, elle a pu découvrir la Villa du Parc avant de se rendre à...Château Rouge.



Plan de Circulation : une étape décisive

La première phase de mise en service du nouveau Plan de Circulation a été lancée l'été dernier. Après six mois de fonctionnement, les grands objectifs sont atteints.



Le 11 juillet dernier, après plus d'un an de travaux, l'avenue Émile Zola ouvrait à la circulation. La première phase du nouveau Plan de circulation pouvait alors être lancée. Elle concernait essentiellement le côté nord et ouest du centre-ville :

- 1. La priorité au carrefour avenue de la Gare/rue du Mont-Blanc a été modifiée.** Les véhicules venant de la rue du Mont-Blanc sont prioritaires sur ceux circulant sur l'avenue de la Gare. La section de l'avenue de la Gare entre la rue du Mont-Blanc et la place de la Poste est dédiée aux bus.
- 2. La rue du Docteur Coquand a été mise en sens unique dans le sens rue de la Faucille/rue Camps**



3. Le sens de circulation rue des Voirons a été inversé afin « d'interdire » toute traversée Est-Ouest du centre-ville. L'accès à cette rue se fait désormais depuis la rue de la Gare.

4. Réalisation d'un rond point place de l'Étoile selon un aménagement provisoire. A terme, un traitement paysager remplacera le dispositif actuel.

Affirmée comme objectif à atteindre dans le POS de 1993, puis précisée dans l'étude des déplacements de 1997, l'ouverture complète du péricentrique permet de poursuivre la réorganisation de la circulation en centre-ville. S'il s'agit de développer les déplacements doux ou en transports en commun, celui-ci doit toujours rester accessible en voiture par des boucles de circulation et une offre de stationnement dans chacune d'elles.

Des objectifs atteints

Ces aménagements, synonymes de changements d'habitudes, ont dans l'ensemble été compris même si pour Christian Denis, président de l'association de commerçants *J'aime Annemasse*, des ajustements restent à réaliser. « Le fonctionnement du rond-point place de la Gare n'est pas satisfaisant. No-

tons également les embouteillages causés par le feu tricolore de la rue du Faucigny » explique-t-il. Une résolution progressive de chacun des points sensibles est programmée. La construction des parkings souterrains, et en premier lieu le parking Montessuit, répondra aux questions liées au stationnement.

Si quelques ajustements restent à réaliser, **les premiers aménagements ont pleinement rempli leurs objectifs** :
 - L'avenue Émile Zola, en contournant le centre-ville, absorbe une partie du trafic de transit.
 - Le nouveau cheminement des transports en commun a permis un gain de temps important sur le trajet.
 - La création d'un rond-point place de l'Étoile a fluidifié la circulation



Un trafic de transit limité et des rues moins encombrées sans que cela nuise au dynamisme économique du centre-ville ; la première phase de mise en service a parfaitement répondu aux atten-

tes prédéfinies. « Les modifications opérées sont assez logiques et il est indéniable que l'ouverture de l'avenue Émile Zola a facilité la traversée d'Annemasse. Par ailleurs, la Mairie a bien communiqué sur le sujet. Chaque rue a, en effet, bénéficié d'un traitement particulier » précise le président de *J'aime Annemasse*.

En 2006, la deuxième phase

La première étape est franchie. Pour aboutir au Plan de Circulation définitif, quatre autres grandes phases d'aménagements sont nécessaires. Chacune d'elles sera mise en service parallèlement à la réalisation d'importants aménagements urbains. En 2006, la construction du rond-point au carrefour de la rue du Salève, de la route

ANNEMASSE INAUGURE SON NOUVEAU SITE INTERNET

Publié début 2006, le nouveau site de la Ville affirme le choix d'un service public moderne et de qualité, au plus près des usagers. Il offre aux internautes l'ensemble des informations sur la vie locale, municipale, l'actualité ou les démarches administratives.

Le site contribue également à atteindre des objectifs économiques, touristiques, culturels ou sociaux et se positionne comme un outil permettant d'améliorer l'efficacité des services administratifs. La Ville d'Annemasse souhaite ainsi développer les usages citoyens et affirmer le rôle prépondérant des collectivités locales dans la société de l'information et de la communication.

Cette nouvelle version propose aux usagers une aisance de navigation accrue, une arborescence développée, des informations pratiques, complètes, réalisées, ainsi que des services accessibles dès la page d'accueil.

Connectez-vous dès à présent sur le nouveau site d'Annemasse (www.mairie-annemasse.fr) et laissez-nous vos commentaires...

d'Étrembières et de la place de l'Église lancera la deuxième phase. Cette dernière permettra de faciliter l'accès au secteur ouest de la ville et notamment au quartier de la gare.

DÉCORS URBAINS

Embellissement
des transformateurs

Dans le cadre d'un partenariat avec EDF, un travail de revalorisation esthétique des transformateurs de distribution électrique a été lancé en 2005. Réalisées par la Cité de la Création (Lyon), **des fresques sont ainsi venues orner**

les transformateurs situés aux abords du carrefour de Livron, de l'école primaire La Fontaine et du LP du Salève.

L'identité d'Annemasse sert de thème générique à ces décors. Chaque fresque évoque un personnage, une activité et un lieu ayant contribué à forger l'identité de notre ville.

A vous de les reconnaître...



Le Sport en fresque

Réaliser une fresque pour donner vie au passage sous immeuble situé 24/26 avenue de Verdun, tel était le challenge initié à l'automne par l'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction).



Sous la tutelle d'un éducateur de l'association Passage et assistés d'un fresquiste professionnel, **huit jeunes annemassiens âgés de 15 à 20 ans** ont mis la main au pinceau dans le cadre d'un chantier éducatif. Deux semaines de travail ont été nécessaires pour achever cette peinture murale vantant le sport dans toute sa diversité. Initiation artistique, expérience professionnelle, valorisation du quartier, protagonistes et rive-rains en redemandent.

L'US Annemasse et
la genèse des incivilités

Les dernières déclarations de notre ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy sur une répression accrue des violences dans les stades semblent avoir eu peu d'effet pour certains « **PSEUDOS** » supporters ou joueurs, qui

n'ont pas encore compris que de tels délits pouvaient être passibles de fortes sanctions pécuniaires et pénales.

Présent au stade Henri Jean-tet le 29 octobre dernier, j'ai vécu et subi en tant que spectateur les incidents qui ont émaillé la fin de la ren-

contre de football opposant les jeunes du FC Annecy à ceux de l'US Annemasse. J'ai pu de ce fait, me rendre compte combien était grand le désarroi de cette poignée de dirigeantes et dirigeants, qui depuis des mois tentent de sauver l'US Annemasse. Oui, j'ai vu un président essayer quelques larmes, et j'ai senti son entourage au bord de l'abandon.

Un soutien sans faille de la
Municipalité

En 2003 déjà, nous avons été dans l'obligation de retirer nos équipes seniors de tous championnats officiels. Depuis, un effort important avait été entrepris par l'équipe dirigeante en place, notamment en direction des jeunes. Le pari était en passe d'être gagné ! **L'équipe des 18 ans** caracole en tête de son championnat et la relève semble être assurée par les 13-15 ans. Des projets étaient à l'étude. Hélas, il aura suffi de quelques minutes de violence, de quelques « **PERTURBATEURS** » pour anéantir le travail entrepris. La Municipalité d'Annemasse, qui apporte un soutien sans faille à son club, ne manquera cependant pas de rappeler que le sport repose avant tout sur un système de règles. C'est aussi une structure de comportements et d'attitudes dont devraient s'ins-

pirer cette minorité de « **SAUVAGEONS** » qui ne pensent hélas qu'à une chose : perturber, polluer, détruire le travail quotidien et inlassable de milliers de dirigeants bénévoles et d'élus. Non, et contrairement à ce que l'on a pu lire ou entendre, l'US

Annemasse n'a pas dérapé. Le club est bel et bien la victime d'un mal devenu aujourd'hui « phénomène de société ».

Bernard COUTY
Maire-adjoint chargé
des Sports

Recensement

A compter du 19 Janvier et pendant cinq semaines, 8% d'entre nous vont être recensés. Rappelons que le mode de recensement global, effectué tous les sept ou neuf ans, a été abandonné au bénéfice d'un comptage annuel partiel de la population qui permet une meilleure adaptation des décisions politiques aux diverses réalités. Si votre logement appartient à l'échantillon tiré au sort cette année, **un agent recenseur se présentera à votre domicile**, dûment accrédité, pour vous remettre les documents de l'INSEE et vous expliquer comment les remplir. Les 6 agents recenseurs seront **identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie, et signée par le Maire**. Lors de son deuxième passage, vous devrez lui remettre le dossier signé et complété. Si vous êtes absent de votre domicile, vous pouvez aussi le retourner directement en Mairie.

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



La Ville et Vous

Dossier



Plan Local d'Urbanisme

PAGES 7-10 CONSULTATION DES ANNEMASSIENS : LES RÉSULTATS

Preuve de votre intérêt pour l'avenir d'Annemasse, vous avez été nombreux à répondre au questionnaire publié en mai 2005. La Ville vous en remercie.

Cette enquête a permis à l'équipe municipale de cerner vos principales préoccupations : la préservation de notre cadre de vie, les déplacements et le logement.

Votre avis est important. Il guidera la Ville lors de la prochaine grande étape, l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Preuve de votre intérêt pour l'avenir de votre ville, vous avez été nombreux à nous faire part de votre vision d'Annemasse. En voici les résultats.

En Chiffres...

13 000 13 000

Questionnaires sont publiés par l'intermédiaire du JIM

20 20

Questions leur ont été posées

628 628

Réponses ont été retournées en Mairie (soit un taux de participation de **4,83%** **4,83%**)

55% 55%

Des répondants sont des femmes

42% 42%

Des répondants ont plus de 50 ans et **6%** **6%** ont moins de 25 ans

52% 52%

Des répondants sont Annemassiens depuis plus de 15 ans.

Les principaux enseignements de la consultation

Le futur PLU dessinera les projets d'aménagement de la ville, et imposera les règles de construction et d'occupation des sols. Il guidera la politique d'aménagement de la ville pour les dix prochaines années. Cette révision est un « chantier » important auquel la Mairie souhaite **associer les Annemassiens**. Pour ce faire, elle a adressé un questionnaire à chaque foyer au cours du mois de mai 2005 afin de connaître **vos besoins en terme d'urbanisme et d'aménagement**.



Vous et votre ville : créer une identité propre et valorisante

Votre jugement sur la commune est globalement favorable. Ainsi, vous êtes satisfaits à **80%** de la politique de fleurissement, à **75%** des commerces et services de proximité, et à **59%** de la vie culturelle.

60% d'entre vous aimeraient néanmoins que la ville soit plus animée, notamment le soir. Jugée peu accueillante, elle ne vous apparaît pas touristique. Si **45%** des personnes ayant répondu au questionnaire vivent à Annemasse pour des raisons professionnelles, **40%** y restent par choix, satisfaits du cadre de vie proposé. Notons que la proximité de Genève reste un important facteur d'attractivité.

44% des répondants pensent rester à Annemasse dans les dix prochaines années. Pour les plus de 50 ans, ou ceux qui habitent Annemasse depuis plus de 15 ans, une tendance plus forte apparaît puisqu'ils sont **60% à vouloir**

rester Annemassiens. A l'inverse, c'est parmi les plus récemment arrivés que nous retrouvons la plus forte proportion d'indécis. Quoi qu'il en soit, beaucoup d'entre vous déplorent qu'Annemasse reste perçue, à l'extérieur, comme une ville « dortoir », triste, sans passé historique. « *Il faut poursuivre les efforts engagés afin de rendre la ville plus attractive. Annemasse doit dégager une identité propre face à sa voisine suisse* » précise l'un d'entre vous.

Un centre-ville très apprécié

Pour quelle(s) activité(s) fréquentez-vous le centre-ville et comment y accédez-vous ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que vous semblez apprécier le centre-ville.

73% des répondants disent s'y rendre fréquemment (tous les jours ou régulièrement). Pour vous, il revêt **surtout une fonction commerciale**. **62%** répondent à l'attraction des com-



Manifestement, vous avez été sensibles à cette démarche. En effet, près de 5% des foyers (soit 630 environ) ont retourné le questionnaire dûment rempli. C'est un pourcentage satisfaisant pour ce genre de consultation. Il prouve votre attachement à la commune et votre intérêt pour son avenir. En voici les principaux enseignements.



La création d'une identité annemassienne propre et valorisante est **l'un des enjeux fondamentaux pour l'avenir de notre ville**. Comme vous, vos élus en sont convaincus. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable proposera un Plan d'action afin de mener à bien cet objectif.

merces de proximité et **36%** viennent y faire leur marché. Plus d'un tiers des répondants en apprécient également les services. Une tendance importante se dégage de l'étude des modes d'accès au centre-ville. Si **33%** utilisent leur voiture individuelle, **64%** privilégient les modes doux de déplacements (vélo, bus, marche à pied). **Pour beau-**

s de



Face à la question fondamentale du logement, l'équipe municipale se heurte à certaines contradictions. Quand certains réclament que l'offre de logements soit plus en phase avec la demande, d'autres souhaiteraient « plus d'espaces verts et moins de béton ». Or, il est impossible de proposer une offre plus diversifiée sans densifier l'habitat. Il faut donc fixer des priorités.

Quelles sont vos priorités en terme de Construction ?

(Constructions futures et aménagement des constructions existantes)

- Le respect d'une surface minimale en **espaces verts** **28%**
- L'utilisation des **énergies renouvelables** **26,4%**
- L'utilisation de **matériaux de qualité** **16,1%**
- Le respect d'une **hauteur des constructions** **11,3%**
- Le respect d'une **distance entre les constructions** **11%**
- Ne se prononcent pas **7,2%**



Dans un contexte de pression foncière et immobilière sans précédent, la Ville d'Annemasse s'attache à maintenir la part de logements sociaux (actuellement plus de **22%** du parc de logements). **73%** sont également favorables à la mise en oeuvre d'actions favorisant l'accession à la propriété.



L'effort de la ville en matière de logement doit, pour **72%** d'entre vous, porter prioritairement sur la réhabilitation des logements existants. Cette volonté semble aller de pair avec la recherche d'une identité annemassienne.

Et la Ville a choisi de **loger ses habitants avant tout**, en essayant de créer des espaces verts de proximité pour « aérer » les immeubles.

Le PLU instaure des règles pour les futures constructions et l'aménagement des constructions existantes. Pour vous, **priorité doit être donnée aux espaces verts et au respect de l'environnement**.

coup, la création d'un centre-ville entièrement piétonnier est devenue une priorité.

En terme de croissance économique, l'implantation de commerces de proximité est largement préférée au développement de grandes surfaces dans les zones commerciales. Vous souhaitez, par ailleurs, que soient favorisés les secteurs du tourisme et de l'industrie.

L'habitat : une question cruciale

« Les classes moyennes ont de plus en plus de mal à se loger compte tenu de la flambée des prix de l'immobilier » résume l'un des répondants. **Une importante demande en logements sociaux** est formulée. Sur ce point, la politique menée par vos élus est claire.



En savoir plus ...

Un cadre de vie à conforter

Quels types d'équipements ou d'aménagement vous semblent prioritaires pour améliorer la qualité de vie dans votre ville ? Vos réponses à cette question ont permis



de tirer de précieux enseignements. Vos demandes s'orientent encore une fois vers des espaces verts de proximité (40% d'entre vous). Mais notons également que 26% souhaitent pouvoir disposer d'équipements publics supplémentaires et surtout que 25% **plébiscitent les aménagements en faveur des modes doux de déplacements** (cheminements piétons, pistes cyclables, espaces piétons...). Nombre d'entre vous se sont ainsi montrés soucieux des enjeux liés à la question fondamentale des déplacements.

Développer les pratiques alternatives de déplacements

Pour se rendre au travail, les Annemassiens utilisent à 65 % la voiture. 27% lui préfèrent la marche à pied. Quant aux aménagements visant à améliorer vos déplacements, vos aspirations sont multiples : plus de 40% d'entre vous souhaitent des cadences de bus plus fréquentes, 34,9% attendent

la réalisation du Boulevard Urbain, tandis que 31% souhaitent que la Municipalité poursuive le développement du réseau cyclable. Face aux difficultés de circulation dans le centre-ville, **vous approuvez en majorité le nouveau Plan de Circulation** qui s'appuie sur le péricentrique. Nombre d'entre vous plébiscitent les modes alternatifs à la voiture et souhaitent que soient privilégiés les déplacements doux : ceux des piétons (cheminements piétonniers), des cyclistes (pistes sécurisées), et des bus. La question du stationnement et la nécessité de construire des **parkings souterrains** sont également abordées.



Rappelons ici que les études préalables à la réalisation de ces derniers sont actuellement en cours. Les parcs souterrains de Montessuit (300 places) et des 3 Places (900 places) -place de la Libération, place des marchés et place Clemenceau- participeront à **la réappropriation de l'espace public du centre-ville**. En cohérence avec la volonté d'établir

un centre-ville piétonnier, vous avez été nombreux à demander la création de **parkings-relais** afin d'encourager les automobilistes à se garer en périphérie et à utiliser les transports en commun pour venir dans le centre. C'est précisément l'un des objectifs de la Municipalité. L'aménagement des parking-relais **sera étudié à l'échelle de l'aggloméra-**

tion afin de faire coïncider offre de stationnement et cadencement des transports en commun.

Votre avis est important ! Il va guider élus et techniciens dans la définition du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), prochaine grande étape de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour leur participation, leur intérêt pour l'avenir de notre ville et leur confiance, j'adresse à toutes celles et à tous ceux ayant bien voulu consacrer quelques instants à cette enquête, **un grand remerciement.**

Roger Vioud
Maire-adjoint chargé de
l'Urbanisme et
de l'Environnement

Et vous exprimer :

■ Point-info PLU

Les mercredis de **14h à 17h**
Atelier d'Urbanisme
(2^e étage - Entrée rue du Commerce)

■ Exposition

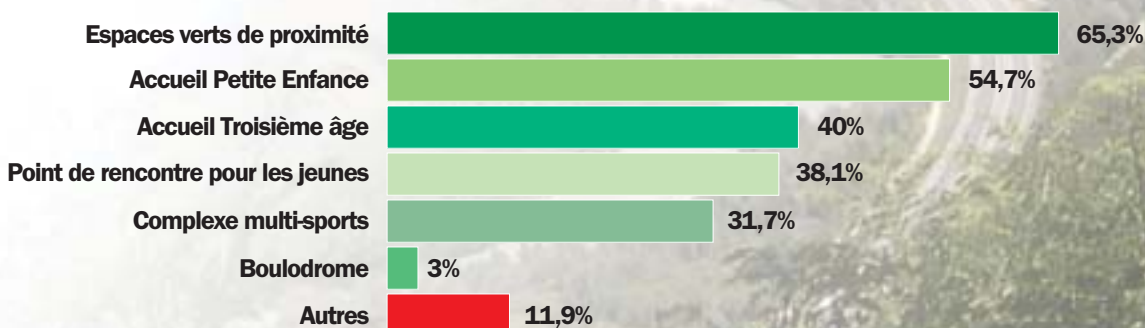
Première grande étape de la révision, le diagnostic est aujourd'hui terminé. L'exposition présentée à cette occasion est consultable sur www.mairie-annemasse.fr

■ Rapport d'enquête

« **Les Annemassiens et leur ville** ». Ce dossier vous présente les grands enseignements de la consultation. Néanmoins, le rapport d'enquête complet est consultable à l'Atelier d'Urbanisme.

Quels types d'équipements publics vous semblent prioritaires ?

(Trois choix possibles)



Chutes de neige, verglas...

Surveillance du réseau de voirie, salage, déneigement... Pendant tout l'hiver, les Services Municipaux se mobilisent pour permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions possibles.



En milieu urbain aussi, la neige et le verglas s'invitent régulièrement pendant la période hivernale. Pour permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions possibles, le **Plan de Viabilité Hivernale** est déployé chaque année entre le 15 novembre et le 15 mars. En cas d'alerte météorologique, la mise en action de moyens humains et matériels importants permet d'assurer le salage et le déneigement de la totalité des voies communales. Le dispositif d'alerte prévoit également le traitement des parkings de la ville ainsi que des **trottoirs**, bien que le **déneigement** de ces derniers soit **légalement à la charge des riverains**. Leur déblaiement n'est cependant pas prioritaire sur la voirie. **En cas d'abondantes chutes de neige, les riverains sont donc invités à mettre la main... à la pelle.**

Au service des usagers

La surveillance du réseau de

voirie et les interventions nécessaires sont assurées quotidiennement de 3h30 à 22h. Les sorties nocturnes, effectuées dès 3h30 du matin, permettent de **surveiller les points sensibles du réseau**, d'observer la formation de givre et de verglas et de déclencher, au besoin, les opérations de salage et de déneigement. Les voies à dégager sont classées suivant **un ordre de priorité décroissant** en fonction de plusieurs critères : pente, exposition, nature de la voie (RN, RD, desserte, impasses...), la proximité de bâtiments publics à desservir (Pompiers, Hôpital, Police, Écoles), etc. L'intérêt collectif reste évidemment prioritaire sur l'intérêt individuel.

En voiture, restons vigilants

Malgré une organisation rigoureuse et d'importants moyens humains et matériels, il est **impossible d'intervenir partout en même temps !**

La durée moyenne d'un cir-

cuit de déneigement est comprise entre 2 et 4 heures. Alors patience, il y a **peu de chance que votre rue échappe à la vigilance du service hivernal.**

Si les équipes municipales font le maximum pour assurer la viabilité des voies de circulation, les automobilistes ont aussi une carte à jouer. **Mêmes dégagées, les routes restent dangereuses par mauvais temps.** Il est donc essentiel que chacun **adopte une conduite adaptée** aux circonstances et veille au bon équipement de son véhicule* (pneus neige, lave-glace...). A pied, les talons hauts ou autres chaussures légères sont à ranger soigneusement jusqu'au printemps. De bonnes chaussures chaudes et crantées sont vivement recommandées.

Quant aux 2 roues, leur utilisation est fortement déconseillée pour des raisons d'instabilité évidente...

Pendant l'hiver, plus que jamais, prudence est mère de sûreté.

L'hiver soyons prudents !

Le site Internet de la Ville vous informe quotidiennement sur les conditions de circulation actuelles et à venir.

A fin de circuler en toute sécurité, quatre conditions de circulation ont été définies. Ces informations ne sont néanmoins que des prévisions. Au volant, il vous appartient donc d'être vigilants.



Restez vigilant



Roulez prudemment en augmentant les distances de sécurité



La plus grande prudence est recommandée et, si possible, différez votre déplacement



Ne prenez pas la route

AVANT DE VOUS DÉPLACER, AYEZ LE RÉFLEXE
www.mairie-annemasse.fr

* Retrouvez les règles de base du bon usage de la rou- te en période hivernale sur www.mairie-annemasse.fr

© Christian Ganet

Emmenés
par Josette Baïz, les
jeunes danseurs
du Groupe Grenade
font une nouvelle
fois étape
à Annemasse.

Barbe Bleue à Château Rouge

Rendez-vous
tout public dès 6 ans
avec Barbe Bleue
le samedi 18 février.



DANSEZ ! 2006

Le Festival Dansez ! 2006 sera placé sous le signe du cirque et des arts plastiques. Du 27 mars au 9 avril, le spectacle vivant s'entrecroisera, en effet, avec diverses formes artistiques. Un panorama d'expressions contemporaines vous sera ainsi proposé. Un chapiteau implanté dans l'agglomération accueillera de nombreux artistes, tel Denis Plassard avec Z000. En parallèle, Château Rouge accueillera évidemment plusieurs spectacles et soirées festives.

En 1989, Josette Baïz est en résidence dans une école des quartiers nord de Marseille et d'Aix-en-Provence. La rencontre avec des jeunes d'origines et de cultures diverses l'amène à repenser sa démarche artistique. Elle crée avec eux un style propre, basé sur le **métissage chorégraphique**. Ce travail se concrétise dès 1992 par une expérience peu commune : la création d'un groupe

de jeunes danseurs âgés de 8 à 18 ans. Le Groupe Grenade est né. Progressivement, les jeunes mêlent leurs diverses provenances chorégraphiques (danse contemporaine, classique, ethnique, hip-hop...) pour inventer **un langage unique et original**. Aujourd'hui, ils sont reconnus comme porteurs d'un nouveau style chorégraphique : le style Grenade, symbole d'énergie, de métissage et d'ouverture sur le monde.

« Bien sûr, les enfants sont marants, ils dansent bien, ils sont dynamiques, mais il n'y a pas que ça ». Quelle que soit leur origine, « tous acceptent de danser ensemble. C'est un message de respect, de communication et de partage universel » précise Josette Baïz. Après *Guelwesh*, *Trafics* et *Trois générations*, Josette Baïz et **trente enfants de 8 à 12 ans** du Groupe Grenade, reviennent à Château Rouge avec leur toute dernière

création, Barbe Bleue. Vingt ans après sa version punk de Barbe Bleue, Josette Baïz s'inspire à nouveau de l'univers noir et déjanté du célèbre conte de Perrault pour donner naissance à **une pièce chorégraphique moderne et décalée** d'une des histoires les plus « effrayantes » de la littérature enfantine.

RÉSERVATIONS
04 50 43 24 24

Les Soupirations d'Alexia Turlin

Alexia Turlin vit et travaille à Genève. Sa pratique artistique va du dessin à l'installation en passant par la peinture murale, la sculpture, la vidéo, le design et l'aménagement urbain.

En résidence au Centre Hospitalier Intercommunal d'Annemasse-Bonneville (CHIAB) de juillet à novembre 2005 (dans le cadre du programme national « Culture & Hôpital »), elle fédère l'ensemble du personnel autour d'un projet artistique basé sur *la gestion des risques à l'hôpital*. Les artistes invités de la

« Milkshake Agency » sont aussi intervenues à ses côtés. Les productions artistiques issues de cette résidence sont présentées, jusqu'au 25 février

2006, au CHIAB et à la Villa du Parc Centre d'Art Contemporain, où sous l'appellation Soupirations, sont également exposées d'autres œuvres

d'Alexia Turlin et de ses invités. « *L'art à Habiter* » d'Alexia Turlin trouve à la Villa du Parc une de ses formulations les plus abouties avec la création d'un environnement complet (moquette, poufs, lampes multicolores...) dans lequel les visiteurs peuvent s'installer confortablement et s'accorder un moment de « soupirations ».

Visites commentées les vendredis 27 janvier et 10 février à 12h.

PLUS D'INFORMATIONS
www.villaduparc.com

© Léonard Baillan

© Alexia Turlin

A l'école du goût

Qualité, accueil et pédagogie, tel est le credo de la restauration scolaire.

Un engagement quotidien pour rappeler que la santé vient en mangeant.

« Je préfère manger à la cantine avec les copains, et même si la viande est dure comme du caoutchouc, au moins je suis sûr de rigoler un bon coup...! »

Aujourd'hui, les restaurants scolaires n'ont plus qu'une lointaine parenté avec *La Cantine* chantée par Carlos. A Annemasse, ce sont de véritables **lieux de vie** où tout est fait pour que les enfants s'alimentent de façon équilibrée tout en éduquant leur goût.



Depuis plusieurs années, la commune relaie la Politique Nationale de Nutrition Santé (PNNS) et les recommandations du GPEMDA (Groupe Permanent d'Étude des Marchés de Denrées Alimentaires) dans ses restaurants scolaires. Pour cela, elle s'est donnée **trois mots d'ordre : le gustatif, l'accueil et la pédagogie.** La qualité des produits servis doit d'abord être

excellente. « *Quand nous proposons une soupe aux enfants, elle est réalisée uniquement avec des légumes frais* » résume Cédric Denarnaud, responsable de la Restauration Scolaire. Mais il s'agit aussi de veiller à la diversité de l'alimentation proposée.



« *La qualité et la diversité des aliments, c'est la règle de base, bien sûr. Mais cela ne suffit pas. Encore faut-il que les enfants mangent et surtout apprécient ce que nous leur proposons* » explique Patricia Méry,



maire-adjoint chargée de la formation de la jeunesse et des services à la personne. Dans cette perspective, la plus grande attention est portée à l'accueil réservé aux enfants.

Bien manger, cela s'apprend

En terme d'accueil, un travail conséquent est assuré de concert par les personnels de restauration et d'anima-

tion. Les agents de service ne se contentent plus seulement de servir les plats. Ils veillent désormais sur les quantités, **en fonction des goûts des enfants et de leur appétit.** Quant au personnel d'animation, il dispense aux enfants une information sim-



ple mais régulière sur l'enjeu d'une alimentation équilibrée. « *Nous insistons évidemment sur l'importance réciproque des différents aliments. Si nous ne forçons jamais un enfant à manger un aliment qu'il n'aime pas, nous veillons à ce qu'il goûte à tous les plats. Parce que le goût se construit au fil des années* » précise Cédric Denarnaud. Par ailleurs, le Service est à la disposition des parents qui restent les **acteurs principaux de cet apprentissage.**

Découvrir de nouvelles saveurs

L'accueil passe également par un enrichissement du contexte familial, en proposant aux enfants **des plats qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer** comme les choux, le potiron ou la viande de bœuf de qualité charolaise. Beaucoup d'enfants découvrent ainsi de nouvelles saveurs. « *La première fois que nous avons servi du potiron, tout ou presque est*

reparti en cuisine. Et puis, au fil des services, les enfants se sont familiarisés avec ce légume à la couleur, à première vue, surprenante. Quelques semaines plus tard, le potiron était adopté par tous » se souvient Cédric Denarnaud.



Le secret : faire en sorte **que les enfants s'approprient le produit** avant de le goûter. Pour cela, le personnel de restauration organise régulièrement des tables thématiques et multiplie les animations. Partir à la découverte des céréales, des légumes verts, des cuisines du monde ou des fromages, voilà la base d'une sensibilisation qui semble porter ses fruits auprès des enfants : « *Si tu manges trop de hamburgers ou de frites, tu deviens gros et ce n'est pas bien pour ta santé* » nous rappelle l'un d'eux, le plus sérieusement du monde.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour l'année 2006-2007 ont débuté.

Pour les enfants nés en 2003 qui entrent en maternelle en septembre 2006, les inscriptions ont lieu jusqu'au 28 février.

Pour ceux entrant en CP, les inscriptions auront lieu du 1^{er} mars au 28 avril.

Afin de procéder à l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s), les parents domiciliés à Annemasse sont donc invités à se présenter en Mairie (Service Scolaire et Périscolaire 2^e étage) munis :

- d'un justificatif de domicile
- d'un livret de famille (et d'un justificatif de garde de l'enfant le cas échéant)
- du carnet de santé de l'enfant
- du certificat de radiation (si l'enfant change d'école)



Les permanences des Élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville. Pour être reçu, il suffit de se **présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville.**

CONSEIL MUNICIPAL : les jeudis 19 janvier, 16 février et 30 mars
Salle du Conseil - **18h30**

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00

www.mairie-annemasse.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : **9h-12h / 13h30-17h**

Mardi : **9h-12h / 15h-18h**

Vendredi : **9h-17h sans interruption**

Samedi : **9h-12h**

- | | |
|---|---|
| ■ Bibliothèque Municipale
04 50 95 89 09 | ■ Caisse d'Allocations Familiales
0820 25 74 10 |
| ■ Bibliothèque Jeunesse Perrier
04 50 37 74 12 | ■ Mission Locale
04 50 95 20 50 |
| ■ Bibliothèque Jeunesse Romagny
04 50 38 97 04 | ■ ANPE
04 50 37 27 08 |
| ■ École Municipale agréée de Musique
04 50 84 23 20 | ■ ASSEDIC
08 11 01 01 74 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois
04 50 37 21 89 | ■ Maison de la Justice et du Droit
04 50 84 06 70 |
| ■ Château Rouge (Billetterie)
04 50 43 24 24 | ■ Déchetterie des Grands Bois
04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc
04 50 38 84 61 | |
| ■ Complexe Martin Luther King
04 50 87 12 83 | ■ Police secours 17 |
| ■ Piscine Municipale
04 50 92 08 40 | ■ SAMU 15 |
| ■ MJC Centre
04 50 92 10 20 | ■ Pompiers 18 |
| ■ MJC Romagny
04 50 92 64 97 | ■ Commissariat
04 50 95 44 50 |
| ■ MJC Centre Social Sud
04 50 37 74 10 | ■ Police Municipale
04 50 87 04 80 |
| ■ Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs
04 50 38 47 62 | ■ Gendarmerie Annemasse
04 50 92 11 66 |
| ■ 2C2A
04 50 87 83 00 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly
04 50 87 47 47 |
| ■ Office de Tourisme
04 50 95 07 10 | ■ Clinique de Savoie
04 50 95 41 41 |
| ■ Sécurité Sociale
0820 90 41 24 | ■ SOS Enfance maltraitée
119 * |
| ■ Caisse Régionale d'Assurance Maladie
04 50 84 21 06 | ■ Accueil des sans-abri
115 * |
| | ■ Centre antipoison (Lyon)
04 72 11 69 11 |
| | ■ SIDA info-service
0800 840 800 * |
| | ■ Dépannage EDF
0810 33 30 74 |
| | ■ Dépannage GDF
04 50 37 72 72 |

* Appel gratuit et anonyme

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, **s'adresser au Commissariat par téléphone.**

Expression de la Majorité

Robert Borrel et toute l'équipe de la Majorité municipale

vous souhaite une très Bonne

Chères Annemassiennes et Annemassiens,
Année 2006

Cette colonne est une innovation pour le JIM, mais elle est pratiquée dans beaucoup de journaux municipaux d'autres villes. Sans doute les maires avaient-ils remarqué comme moi que leur minorité s'exprimait dans cette page de libre opinion sans qu'ils puissent bénéficier d'un droit de réponse ou, tout au moins, de la même liberté d'expression que les minoritaires.

Nous avons été conduits à créer cette expression de la majorité municipale par les outrances de certains propos du groupe UMP, écrivant sans rire que, depuis 20 ans, « rien n'avait été fait dans cette ville, si ce n'est la place de la Gare ». Certes, une telle outrage ne mérite pas de réponse directe. Chaque citoyen de la ville sait ce qu'il en est, et je ne vais pas démontrer aux Annemassiens ce qu'ils savent parfaitement sur l'évolution de leur ville depuis que j'ai l'honneur de la diriger.

Je préfère consacrer ce premier article au très agréable livre de Gilbert TARONI et Louis GERDIL qui vient d'être publié sous le titre « Images d'autrefois Annemasse et ses environs ». Dans ce document très attachant, on retrouve non seulement des cartes postales intéressantes pour revoir des lieux aujourd'hui disparus, mais on s'aperçoit aussi que la Ville d'Annemasse a connu des périodes extrêmement dynamiques et créatives à plusieurs époques, et en particulier lorsque Monsieur Claudius MONTESSUIT en était maire. Regardez ces images, et vous verrez que ce magistrat municipal a déjà profondément transformé sa bourgade annemassienne pour la faire avancer vers le statut urbain. Il existe ainsi des moments dans la vie des cités, des espaces – temps que marquent alternativement des pauses et des avancées. C'est la somme de tout cela qui constitue l'histoire locale, et il faut en respecter chaque acteur, car il est bien rare qu'une seule personne ait tout inventé. C'est plutôt une somme, une coopération à travers le temps, ce sont les historiens qui l'analysent, pas les polémistes, car ceux-là sont trop passionnés pour être justes.

Robert BORREL,
Maire d'Annemasse

A nos lecteurs

Conformément à la loi, les quatre groupes minoritaires du Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression dans chaque parution du JIM. Aussi, dans le souci de préserver une égalité de traitement, nous rappelons à nos lecteurs que cette page d'expression politique doit être équitablement répartie et que chacun des groupes dispose donc d'un quart de page.

Le Comité de Rédaction

Groupe UMP

Meilleurs vœux pour Annemasse

En ce début janvier, permettez-nous de vous adresser, chère lectrice, cher lecteur, nos vœux les plus chaleureux pour une très bonne nouvelle année. Formons des vœux également pour la ville d'Annemasse.

- Réjouissons-nous tout d'abord des annonces intervenues il y a quelques semaines sur la construction d'une future clinique à Annemasse. N'entrons pas dans un débat d'idéologie entre le public et le privé. Au contraire, fasse que la majorité municipale soutienne ce projet ardemment après avoir géré si lamentablement celui du futur hôpital public, dont l'implantation lui a si bien échappée qu'il se posera - un jour - à 25 kilomètres. Nous saluons donc ce projet médical d'ampleur et lui apportons tout notre soutien.

- A l'opposé des réjouissances, il y a, malheureusement, les renoncements, en particulier celui de Action Contre la Faim (ACF). Au conseil municipal, nous avons exprimé toute notre réticence à ce trop hypothétique projet d'implantation. Donc acte. Le problème est, qu'une fois de plus, un projet d'aménagement échoue ! Mais, ce renoncement a aussi été l'occasion de découvrir tout ce que la mairie d'Annemasse avait prévu de dépenser pour inciter ACF. Un arsenal indécent de promesses tant pour l'emploi des conjoints (merci les Annemassiens de passer derrière la file d'attente, ACF passe avant), que pour les logements et autres avantages. La politique du carnet de chèques est scandaleuse et d'autant plus irresponsable qu'elle n'a servi à rien. Le maire va-t-il sortir de ses coûteuses utopies ? Il est vrai, qu'entre temps, nous avons appris tout soudainement qu'un candidat Borréliste se lançait dans la campagne des élections municipales en mars 2008 pour poursuivre l'action de Mr Borrel ! Pourquoi pas, mais est-ce que tout va bien dans la majorité et à la mairie ?

Puisse la nouvelle année apporter un peu de réalisme.

Marie-Pierre Berthier, Pascale Mayca, Philippe Marcille, Groupe des élus UMP

Groupe UDF

Investir l'avenir

Le siècle aura bientôt 6 ans. De formidables mutations sont en gestation qui rendront notre quotidien, très probablement, et celui de nos enfants à coup sûr, très différent de ce que nous connaissons aujourd'hui. Notre ville va inéluctablement connaître des transformations profondes qu'il faudra maîtriser.

Se pose en premier lieu la question de son expansion. Cela ne devrait pas être un sujet de polémique, mais de saine réflexion. Il existe une pression démographique qui s'exerce sur notre cité. Cette pression a une légitimité, celle d'assurer un logement à tous, et nous y souscrivons. Mais cette légitimité n'épuise pas la totalité du sujet, nous avons aussi la liberté de ne plus vouloir croître. Cette question de la croissance est donc un sujet de débat, de débat démocratique. C'est-à-dire d'un débat qui doit être offert aux citoyens. Ils doivent avoir la liberté d'exprimer leur position sur ce point, dans le respect de toutes les contraintes. Choix fondamental qui doit commander la perspective de tous les développements, les réaménagements, les grands projets de notre cité. Choix qui ne peut être abandonné exclusivement à la sagesse des élus, et sur ce point nous différons radicalement de la majorité du conseil municipal. Nous pensons, par exemple, que plutôt que de vouer aux gémonies, agressivement, une association comme ESPACES LIBRES, qui s'en préoccupe, il serait plus judicieux de dialoguer avec elle.

En second lieu, il est clair que le futur s'imaginer dans sa dimension de communication. Cette question est vitale. Il faudra se déplacer, dans la ville, dans son environnement ainsi que vers l'extérieur. Et il faudra aussi, de plus en plus, communiquer à travers les réseaux dénommés INTERNET. Nous souffrons sur ce point d'un retard considérable. Les très hauts débits ne sont pas accessibles en pratique. Les fibres optiques ne couvrent pas toute la ville ni non plus l'agglomération, et la défaillance de l'opérateur choisi il y a sept ans pour gérer la télévision par câble n'est pas rassurante. Il nous faut faire un effort considérable sur ce point et il est de bonne gestion d'investir et d'orienter les investissements dans cette direction, sans immixtion dans la sphère de l'économie privée, ce n'est pas l'enjeu, mais dans la perspective pragmatique d'une complémentarité intelligente.

En troisième lieu, la ville du futur aura le souci du lien social. Le champ social est aujourd'hui fortement investi et absorbe une part considérable des ressources. Sans beaucoup de lisibilité, si bien que l'impression d'un éclatement domine. Il apparaît en conséquence nécessaire de le clarifier, de faire des bilans de toutes les actions menées. Parce qu'il faut rechercher la plus grande efficacité de gestion, d'autant plus que les finances publiques sont sous la menace de graves crises. L'équilibre budgétaire actuel de notre ville n'est en rien garanti dans le futur. L'avenir requerra notre énergie, sachons nous y préparer. En ce seuil de la nouvelle année nous adressons nos vœux les plus chaleureux à tous nos concitoyens, ils sont l'avenir, et parmi eux à tout le personnel municipal qui déploie son action au service de tous.

Groupe UDF d'Annemasse

M.N.R.

Le M.N.R., sollicité, n'a pas souhaité s'exprimer

F.N.

Le F.N., sollicité, n'a pas souhaité s'exprimer

CONTACT

Marie-Pierre Berthier
1, rue de l'École Maternelle
74100 ANNEMASSE

CONTACT

Jean-Pierre BENOIST, Gilles RIGAUD,
Conseillers Municipaux
7, rue du Levant - 74100 ANNEMASSE
udfannemasse@free.fr

La Ville en Flash Back

Agenda

BONJOUR L'HIVER 2005

JANVIER

Vendredi 27

CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSES AUX CHAMPIONS

Organisée par
LA VILLE D'ANNEMASSE et L' OMS
Complexe Martin Luther King - 19h

FÉVRIER

Mercredi 8

ALBATROS
THÉÂTRE TOUT PUBLIC dès 10 ANS
Château Rouge - 19h30

Vendredi 10

CRISTINA BRANCO
FADO
Château Rouge - 20h30

Jusqu'au samedi 11

CLAUDE ET ÉVELYNE ULDRY
EXPOSITION
MJC Centre - Espace 13x13

Dimanche 12

LA HALLE AUX COLLECTIONS
Place des Marchés
De 9h à 18h

Mercredi 15

« LE PANIER DE LILINE »
CONTE 1/3 ANS
Bibliothèque
du Centre - 10h30

« PETITE ÎLE, PETIT PEUPLE »

CONTE 4/6 ANS
Bibliothèque
du Perrier - 14h30

Samedi 18

BARBE BLEUE
DANSE DÈS 6 ANS
Château Rouge -
19h30

Articles
page 12

Jusqu'au samedi 25

« SOUPIRATIONS »
ALEXIA TURLIN
& MILKSHAKE AGENCY
EXPOSITION

Visites commentées les vendredis
27 janvier et 10 février à 12h
Villa du Parc
Centre d'Art Contemporain

AnnemasseEnPhoto

AnnemasseEnPhoto

BONJOUR L'HIVER 2005



1



2



3



4



NOVEMBRE DÉCEMBRE 05

AnnemasseEnPhoto



6



7



8



9



10

10 - 15 décembre : une centaine de personnes a assisté à la présentation officielle de l'Agenda 21 d'Annemasse. Publié sur cédérom, il est à la disposition du public en Mairie.

9 - 10 décembre : Helmut Böttcher et Friedrich Weiler, anciens Conseillers Municipaux de Gaggenau, ont été promus Citoyens d'Honneur d'Annemasse. Robert Borrel et l'équipe municipale ont ainsi récompensé leur dévouement en faveur du Jumelage unissant les deux villes. A cette occasion, trois élèves de l'École Municipale Agréée de Musique, lauréats du 26^{ème} Concours de Musique organisé à Gaggenau, ont été félicités.

1 à 5 - Bonjour l'Hiver 2005 : du 10 au 24 décembre 2005, animations de rues, Marché de Noël et illuminations ont égayé les fêtes de fin d'année. Grands et petits ont pu profiter du monde imaginaire, drôle et poétique du 10^e Festival de Théâtre de rue en Hiver.

6 - 10 novembre : à l'occasion de la « Cantine Chic » les enfants ont pu découvrir les joies du restaurant au Complexe Martin Luther King. La confection du menu et le service étaient assurés par les élèves du Centre d'Application du Lycée d'Enseignement Professionnel du Salève.

7 - 30 novembre : la deuxième phase de mise en service du nouveau Plan de Circulation est en marche. L'ancienne usine Anthyme Mouley a été détruite afin de permettre le réaménagement du carrefour route d'Étrembières, rue des Amoureux et rue du Salève. Courant 2006, les feux tricolores laisseront place à un rond-point.

8 - 2 & 3 décembre : place de l'Hôtel de Ville, les Jeunes Sauteurs-Pompiers et leurs aînés ont parcouru près de 200 km et recueillis plus de 6 500 euros lors du 19^e Téléthon.



Directeur de la Publication : **Dominique LACHENAL**
Rédaction - Conception : **SERVICE COMMUNICATION**
Impression : **RICCOBONO**
Photos : **SERVICES MUNICIPAUX**
Dépôt Légal : **Janvier 2006**
Tirage : **18 000 Exemplaires**